

COP23: le dérapage belge se confirme sur les émissions de gaz

Le Soir - MICHEL DE MUELENAERE - 8/11/2017

La Belgique va manquer son objectif 2020 de réduction des émissions de gaz à effet de serre, alertent les institutions européennes.

Ceux qui suivent la politique climatique de la Belgique ne lèveront qu'un sourcil distrait. Cela fait un moment que les modèles avertissent de la mauvaise trajectoire des émissions belges de gaz à effet de serre. Récemment, [Le Soir \(09/09\)](#) avait révélé que nos rejets sont au moins stables, au pire repartis à la hausse en 2015 et 2016. Chaque Belge a émis 10,8 tonnes de CO₂ au cours de l'année 2016, contre une moyenne de 8,7 tonnes pour l'Europe des 28. Et encore : cela ne représente que les émissions « domestiques » et pas les émissions rendues nécessaires par la production et l'acheminement des biens et services produits à l'étranger et consommés chez nous. La Belgique est « *importatrice nette d'émissions de gaz à effet de serre* », [rappelait récemment le Bureau du Plan.](#)

Cette fois, le constat est posé par la Commission [et par l'Agence européenne pour l'Environnement sur base des données provisoires communiquées pour 2016](#) par chaque Etat membre. Selon le dernier pointage, la Belgique fait partie – avec l'Autriche, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg et Malte – des pays européens qui n'atteindront pas leur objectif national pour 2020. Les 21 autres pays de l'Union rempliront leur contrat, note l'Agence basée à Copenhague. Considérée dans son ensemble, l'Union voit ses émissions baisser de 0,7 % en 2016 par rapport à 2015. Depuis 1990, les émissions totales ont chuté de 23 % (19,2 % pour la Belgique).

En 2020, notre pays doit réduire ses émissions de 15 % par rapport à 2005 pour les secteurs non-industriels (logement, tertiaire, transport, agriculture, déchets). Avec les mesures actuelles, nous sommes en mesure d'atteindre 11,52 % (soit 3,5 % de trop). Avec des mesures additionnelles non encore mises en œuvre, la Belgique se hisserait à 12,54 %. « *L'objectif 2020 pourrait être atteint en prenant des mesures supplémentaires* », relève l'AEE. Mais ce qui sauvera surtout la Belgique c'est la possibilité de reporter un « surplus » de réduction d'émission accumulé entre 2013 et 2015.

Bâtiments et transport, air connu

Le dépassement belge est relevé malgré le retour en grâce du nucléaire dont la production a augmenté de 67 % en 2016, relève le rapport européen. Pourquoi une

telle évolution ? L'année 2016 a été relativement froide, justifie-t-on du côté belge. Les émissions des secteurs résidentiels, tertiaire et commercial ont augmenté en 2016 (+2,3 millions de tonnes de CO₂). Mais dans 11 pays d'Europe, elles ont chuté malgré les mêmes conditions météorologiques. Le secteur du transport reste un éternel point noir dans notre pays. Depuis 1990, les émissions de ce secteur ont progressé de 28,2 %. Ce secteur représente désormais 22,6 % des émissions ; il ne pesait que 14,1 % en 1990. Le transport routier représente 97,5 % du total des émissions pour le secteur en 2015.

Pour la Commission européenne [qui fait le point sur l'état d'avancement de la classe](#), la Belgique devrait « *davantage investir dans les infrastructures, y compris les infrastructures de transport* ». Elle rappelle comme elle l'a déjà fait à de nombreuses reprises que « *le maintien d'un traitement fiscal favorable aux voitures de société contribue à la pollution, à la congestion et aux émissions de gaz à effet de serre* ». Jusqu'ici, les gouvernements belges se sont toujours montrés sourds à ces remarques.